

BULLETIN MUNICIPAL

VOUILLÉ

2013

Bulletin annuel de
la commune de Vouillé



Dossier

village étape



la pause évasion

P.4

Zoom sur l'été



P.8

Agenda 2013



P.15

Plus d'infos sur : www.vouille86.fr

Publicités

ASP Soudures
Filtres
Outillages
Matériels Ateliers

FRADIN DOMINIQUE

Z.A BEAUSOLEIL 86190 VOUILLE

Tél. 05.49.54.81.34 Fax. 05.49.54.05.00

ELECTRICITE GENERALE
neuf - installation - rénovation - dépannage

Frédéric TROUVE
06 27 14 94 14

6, Boulevard Victor Hugo - 86190 VOUILLE
05 49 51 90 71

BET Fluides
ITES

Etudes techniques
Energies renouvelables
Coordination SSI
Consultant HQE

Hôtel d'entreprises-ZA Beausoleil-86190 VOUILLE
Les étangs - Adilly - 79200 PARTHENAY
www.bettes.fr

Jean-Luc PHELIPPON
Ingénieur Thermicien
06.10.16.70.22
Daniel ROUAUX
Ingénieur Electricien
06.17.04.88.29

QUALIBAT
La compétence pour référencer

Campanule
Artisan d'émotions

Toutes Compositions Florales
www.campanule86.interflora.fr

Le Pouvoir des Fleurs

5, Place François Albert
86190 VOUILLE
05 49 51 80 87

METTES-MOI DANS L'EAU

Les Wisigoths
CRÊPERIE - SALADERIE - SALON DE THÉ

16, rue Gambetta
86190 VOUILLE
Tél : 05.49.56.97.25

Un jour à la ferme...
PRODUITS DE LA FERME ET DU TERROIR

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 14h - 19h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 19h

Un jour à la ferme
2, rue de la Barre - 86190 VOUILLE
Tél : 05 49 51 32 23

EARL des Coteaux - Famille Barriquault
3, Montbel - 86470 BENASSAY

Viviane et Michel
SALON DE COIFFURE MIXTE

11 rue du Chêne Vert
86190 VOUILLE
Tel : 05.49.51.82.05

Corinne Boucheron-Fougère
Coiffure à domicile

produits naturels pour les soins des cheveux

sur rendez-vous
05 49 51 09 94
06 75 23 84 75

VOUILLÉ

L'Atelier de Sabrina
COIFFURE
HOMMES - FEMMES - ENFANTS

8, rue Gambetta - 86190 Vouillé
05 49 51 81 79

Ets **BOUTIN BENOIT**
FRIGORISTE AGRÉÉ

NOUVELLES ENERGIES - CHAUFFAGE
PLOMBERIE SANITAIRE - CLIMATISATION

6, rue des Bergeronnettes - 86190 VOUILLE
Tél. 05 490 111 00

REM

Vente - Réparation - Location
MATÉRIEL BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
neuf & occasion

Tél : 05 49 89 05 03
Fax : 05 49 56 99 19 - Email : r2m86@orange.fr

Votre agence à Vouillé
14 rue de la Barre

Une équipe à votre service:
le mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Le jeudi de 9h à 12h30 et
de 15h30 à 18h
Le samedi de 8h30 à 13h

DE LA TOURAINE
ET DU POITOU
BANQUE ET ASSURANCES

Tél : 098 098 24 24 Prix d'un appel local.

MATÉRIEL MÉDICAL
Vente & Location

TENSIOMÈTRE

Arnaud
sabourin
ORTHOPÉDISTE

Scholl

- Ceintures lombaires
- Genouillères
- Hospitalisation à domicile
- Fauteuils roulants
- Lits médicalisés
- Bas de contention
- Incontinence

Mise en place de
TÉLÉ-ASSISTANCE
pour les personnes âgées,
isolées ou dépendantes,
désirant rester à domicile.

LIVRAISON
À DOMICILE

9, rue Gambetta - 86190 VOUILLE - Tél./Fax : 05 49 51 81 18
Email : arnaud.sabourin@wanadoo.fr
Toute la compétence d'un spécialiste à votre service

Entreprise de Peinture - Revêtement de sol et murs
Ravalement de façade

MEUNIER Thierry

10, rue de la Grande Maison
86190 VOUILLE

Tél. 49 51 96 29
Télécopie 49 54 14 62

AB Peinture

Extérieur : Peinture extérieure, Ravalement de façade, Démontage de toiture, Isolation thermique

Vitrerie, Pose placo, Peinture intérieure, Revêtements sol + parquet

Intérieur

86190 VOUILLE
abpeinture@orange.fr

N° Bureau : 05 49 56 45 28
N° Portable : 06 61 36 25 32

Marie-Odile MATHIEU orthopédiste

Spécialiste des bas et chaussettes de contention, chaussures de confort, et du maintien à domicile.

Une équipe dynamique à votre écoute

Livraison à domicile
Location et vente de matériel médical

A côté du SUPER U - 86190 VOUILLE
Tél. 05.49.51.48.34. Fax. 05.49.51.50.87.

**LATILLÉ - VOUILLE
AMBULANCES**

V.S.L. - TAXI

2, rue de la Frugerie - 86190 LATILLÉ
05.49.60.11.33

Sommaire



L'édito.....	p.1
Finances.....	p.2 et 3
Ressources humaines.....	p.3
Vie économique.....	p.4
Voirie - Bâtiments - Assainissement.....	p.5
Environnement, Espaces Verts et Fleurissement.....	p.6 et 7
Vie associative, Jeunesse & Sports.....	p.8
Vie scolaire.....	p.9
Communication.....	p.10
SEEGAV.....	p.10 et 11
SIAEP.....	p.11
Tourisme & Patrimoines.....	p.12
ADMR.....	p.13
CCAS.....	p.13
Médiathèque.....	p.14 et 15
Agenda des manifestations	p.15
Culture & Loisirs.....	p.16
Centre Socio Culturel.....	p.17
La Communauté de Communes du Vouglaisien..	p.18 et 19
La Mission Locale.....	p.19
Démarches administratives.	p.20
État civil.....	p.20
Vie pratique.....	p.24

L'édito



Madame, Monsieur,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment privilégié où se dessinent et s'expriment des vœux et des projets !

Il en va ainsi pour les familles qui envisagent de s'agrandir ou de déménager, les entreprises qui parient sur un développement...et les communes qui annoncent les projets envisagés pour l'année.

A Vouillé, les travaux d'extension du dortoir de l'école maternelle vont commencer en 2013. Les travaux du gymnase des Maillots ont démarré, et ce nouvel équipement très attendu devrait être opérationnel au deuxième semestre 2013. Par ailleurs, des toilettes publiques automatiques sont en cours d'installation en centre bourg et une nouvelle signalétique permet de mieux identifier les commerces.

L'accessibilité pour tous, quel que soit son handicap, c'est une approche responsable des élus sur l'aménagement de leur territoire et de leurs espaces recevant du public (ERP). C'est dans cet esprit que nous avons souhaité réaliser d'importants aménagements rue de la Galmandrie et rue du Marest qui permettront un accès sécurisé pour les personnes se rendant au nouvel EHPAD et à la Maison d'Accueil Spécialisée.

Dans le domaine de l'économie, l'offre commerciale s'est développée au Val Montour, même si le maintien des commerces en centre bourg reste notre priorité.

De son côté, la Communauté de Communes a beaucoup œuvré cette année pour Vouillé, avec la création d'un rond-point sur la route nationale qui facilite l'entrée dans notre commune et renforce la sécurité, et la poursuite du développement de la zone d'activités de Beauregard, avec notamment l'installation d'une grande surface de bricolage.

Elle a par ailleurs engagé deux projets importants pour la vie communale, le déménagement de la déchèterie et la création d'une aire familiale d'accueil des gens du voyage.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2013. Je souhaite à chacun d'entre vous beaucoup de bonheur dans sa vie familiale et affective. J'espère également que les relations de voisinage, que les occasions de rencontres resteront des temps forts de notre vie collective.

Le Maire
Alain Jordan

Les finances de la commune

Les résultats du budget 2011

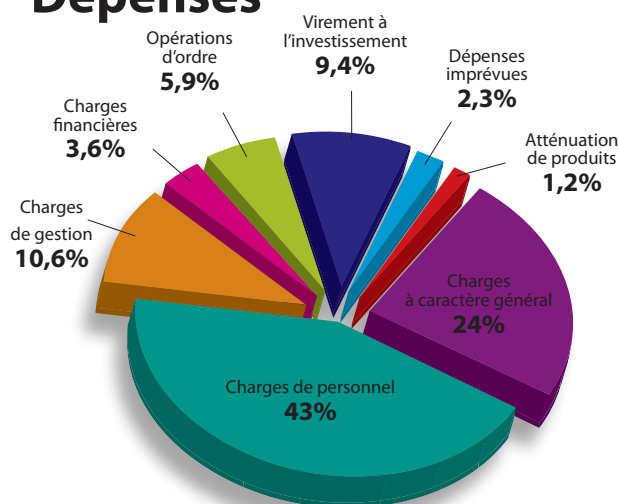
Une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement ainsi que des recettes constantes ont permis de dégager un excédent de près de 330 000 € fin 2011. Ce résultat, cumulé à l'excédent capitalisé de l'exercice précédent, a fait ressortir un **résultat positif de clôture de 472 000 € pour 2011**, affecté en majeure partie au financement des investissements.

Le budget 2012

Le budget 2012 de la commune de Vouillé adopté par le Conseil Municipal du 21 février dernier s'équilibre en dépenses et en recettes à **2 784 357 €**, en augmentation de 1,5 % par rapport au budget 2011.

Le budget 2012 en Euros

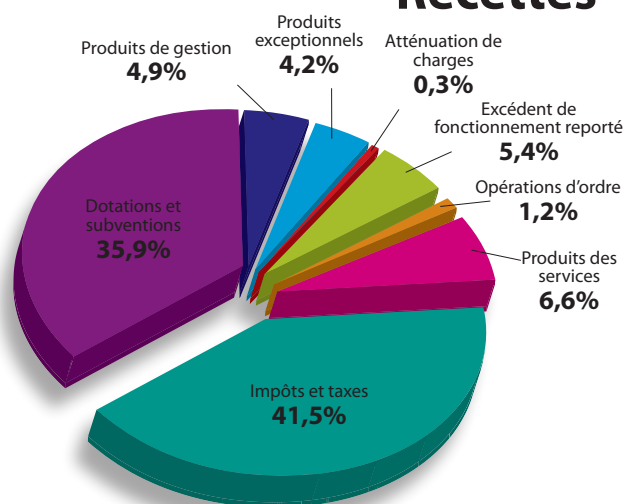
Dépenses



Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général.....	666 000
Charges de personnel.....	1 195 000
Charges de gestion.....	294 000
Charges financières.....	100 000
Charges exceptionnelles.....	3 500
Opérations d'ordre.....	166 000
Atténuation de produits.....	34 206
Dépenses imprévues.....	65 651
Virement à l'investissement.....	260 000
TOTAL.....	2 784 357

Recettes



Recettes de fonctionnement

Produits des services/ventes.....	182 520
Impôts et taxes.....	1 155 634
Dotations et subventions.....	998 700
Produits de gestion.....	137 000
Produits financiers.....	50
Produits exceptionnels.....	115 471
Excédent de fonctionnement.....	151 882
Opérations d'ordre.....	35 000
Atténuation de charges.....	8 100
TOTAL.....	2 784 357

Les investissements 2012

- Lancement de la construction d'un gymnase (juillet 2012)
- Extension du dortoir de l'école maternelle La Clé des Champs
- Mise en accessibilité et aménagement paysager de la rue de la Galmandrie
- Aménagements de sécurité au carrefour des rues du Marest et du Gué Rochelin
- Poursuite du programme d'amélioration de l'éclairage public
- Réalisation d'un bassin tampon en matière d'assainissement
- Réalisation du programme annuel de voirie
- Création d'une roseraie au Parc de la Gorande
- Réalisation d'un sol amortissant au Parc de la Gorande
- Lancement d'un diagnostic sur le réseau d'assainissement de la commune
- Poursuite des travaux d'isolation à l'école primaire du Petit Bois (changement de fenêtres et de portes)
- Acquisition de divers matériels pour les écoles et les services municipaux

Ressources humaines

Après une année 2011 riche en mouvements au sein du personnel communal, 2012 a vu l'effectif se stabiliser avec 41 agents !

Les agents municipaux sont répartis comme suit :

- 7 agents dans les services administratifs,
- 16 agents au sein des services techniques (espaces verts, voirie, maintenance),
- 16 agents au sein des écoles,
- 2 agents à la médiathèque.

2013 sera une année importante puisque deux agents connus et appréciés, feront valoir leurs droits à la retraite :

Jean-Pierre COURTEY,
responsable des services techniques,
le 1^{er} mars



Dany MANCEAU,
chargée de la comptabilité
le 1^{er} août.



Ils seront naturellement remplacés !

Dans le même temps, les services techniques seront réorganisés avec la nomination de **Sébastien RAMOS**, actuel responsable des espaces verts, lauréat du concours de Technicien territorial, comme Directeur des services techniques le 1^{er} mars prochain.



Repères

▼ La fiscalité

Le produit de la fiscalité représente 41,5% des recettes, les autres revenus provenant majoritairement des dotations de l'Etat (36%), et des produits des activités (cantine, garderie, loyers, camping, piscine...).

Les taux des impôts locaux ont été majorés de 2% cette année, afin de financer une partie des services mis à disposition des habitants.

Les taux d'imposition sont les suivants :

Taxe d'habitation :
15,94%

Taxe foncière bâtie :
17,11%

Taxe foncière non bâtie :
58,94%

▼ L'endettement

L'encours de la dette s'établit fin 2012, à 2 122 500 €.

La dette s'élève à 610 € par habitant à Vouillé, la dette moyenne des communes de même strate de population, s'élevant à 750 €.

Un emprunt de 800 000 € a été souscrit cette année pour financer la construction du nouveau gymnase et les autres investissements.



Village étape : dernière phase de la procédure

La labellisation de notre commune en «Village Étape» est un gage de qualité pour l'automobiliste et un superbe outil de promotion du territoire et d'impulsion touristique et économique pour notre commune !

Afin de sensibiliser plus particulièrement les commerçants à ce projet, Madame GIEDELMANN, animatrice de la Fédération Nationale des «Villages Étapes», a procédé à une démarche de terrain sur notre commune.

Les enjeux économiques et les obligations ont été évoqués auprès des professionnels et plusieurs d'entre eux nous ont accompagné dans cette démarche en signant la charte d'engagement.

L'appellation «Village Étape» est attribuée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement aux communes qui respectent une charte de qualité très exigeante en termes de services d'accueil.

Elle induit une augmentation importante de la fréquentation des commerces dit de passage tels que l'hôtellerie, la restauration et les services.

Cette année, Vouillé deviendra la 28^{ème} «Village Étape» au niveau national, et le 2^{ème} de la Vienne, après Vivonne !

Nouvelle signalétique en centre bourg

La nouvelle signalétique en centre bourg est en place depuis fin 2012. Elle est destinée à favoriser le commerce en centre bourg et à soutenir l'activité économique et touristique de la commune.



Cette nouvelle signalisation s'accompagne de totems à l'entrée de ville et d'une refonte globale de la signalétique en centre bourg.

Installation de professionnels sur la ZAE Viennopôle de Beauregard

De nombreux professionnels continuent de s'installer sur le Viennopôle. Notamment, le nouveau GEDIMAT a été inauguré cet été. Ouvert aux professionnels et particuliers, il répond à une demande très attendue sur Vouillé.

Développement économique de la commune

Extension de nouveaux commerces...

A proximité du Leader Price, la deuxième phase des travaux arrive à son terme !

Cet aménagement a permis la création de 4 cellules commerciales dont 3 sont déjà affectées à :

- un fleuriste
- un magasin d'habillement et de chaussures
- une boucherie-charcuterie



L'espace Gambetta prend forme...

L'habitation Vergnaud a été vendue à un investisseur local.

Cette vente répond à la volonté de la municipalité de développer et favoriser l'activité économique sur cette zone ! Cette transaction est conditionnée à l'installation, au rez-de-chaussée, de professions libérales ou commerciales.

A l'étage, des logements locatifs seront agencés.

Cette année, nous pourrons suivre les travaux de réalisation du parking, rue du Grand Champ, en prolongement du parking actuel. Cet aménagement facilitera le stationnement et l'accessibilité des commerces et des écoles.

Vente des murs du commerce « Les Wisigoths »

Après l'installation de la crêperie à l'Espace Gambetta, le gérant s'est porté acquéreur des murs.

Cette démarche s'est effectuée dans le cadre du développement économique et de l'engagement durable de la commune avec ses commerces.

Permanences des élus



Catherine COUTELLE

Députée de la Vienne

11, Place de France - 86000 Poitiers

Tél. 05 49 47 47 87 - Fax. 05 49 47 47 86

contact@catherinacoutelle.fr

www.catherinacoutelle.fr

Catherine COUTELLE tient des permanences sur les communes de la circonscription dont Vouillé. N'hésitez pas à prendre RDV.



Claude BERTAUD

Président du Conseil Général de la Vienne et Conseiller Général du canton de Vouillé

Conseil Général de la Vienne - 1, Place Aristide Briand - 86000 Poitiers

Tél. 05 49 55 66 00

www.claudebertaud.com

Claude BERTAUD tient une permanence sur Vouillé, le 2^{ème} mercredi de chaque mois, à la mairie.

Voirie - Bâtiment Assainissement



Accessibilité et économies d'énergie : priorité au coeur des aménagements !

La Commune de Vouillé possède 29 bâtiments accessibles au public ainsi qu'un linéaire de voiries important. L'entretien de ce patrimoine nécessite aussi bien la prise en compte des règles d'accessibilité que le confort des usagers. La recherche d'économies d'énergies est également une priorité pour la collectivité.

Ces orientations servent donc de fil conducteur aux projets et se déclinent en actions sur le terrain. Par exemple, de **nouvelles menuiseries** (fenêtres, portes) viennent d'être installées au groupe scolaire du Petit Bois.

En effet, ce programme de travaux, débuté il y a deux ans se poursuit, l'objectif étant de réduire les consommations énergétiques liées au chauffage de cette école.

L'accessibilité des bâtiments et des voiries aux personnes à mobilité réduite est une obligation réglementaire pour les collectivités (*loi 2005-102 sur l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*). Par conséquent, la commune de Vouillé a intégré dans son programme de voirie annuelle la **confection de trottoirs et de passages piétons conformes à la réglementation** (rue du Grand Champ).

Le **réaménagement de la rue de la Galmandrie** découle directement de ces obligations réglementaires, mais il répond également à un souci de mise en valeur du centre ville.

En effet, le centre de Vouillé est au cœur d'une démarche plus globale. La collectivité, par la qualité de ses espaces publics et l'adhésion au label « Village Etape », contribue à conserver le caractère et l'attractivité du bourg.

En parallèle, les structures publiques doivent s'adapter aux évolutions de la population et aux besoins. La commission en charge des bâtiments travaille à l'**agrandissement d'une salle de repos à l'école maternelle** tandis que les travaux du nouveau gymnase se poursuivent aux Maillots.

La prise en compte de l'environnement et la préservation de la ressource en eau sont également au cœur des réflexions en matière de travaux. Ainsi, **l'ancienne station d'épuration vient d'être réaménagée en bassin tampon** afin de réguler l'impact de la pluviométrie sur le fonctionnement de la station actuelle et de limiter le délestage d'effluents vers le milieu naturel.



Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC)

Applicable à compter du 1^{er} décembre 2012, la PFAC est due par tous les propriétaires d'immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement, c'est à dire les propriétaires d'immeubles d'habitation neufs, réalisés après la mise en service du réseau public, et les propriétaires d'immeubles d'habitation préexistant à la construction du réseau.

Elle est exigible à la date du raccordement de l'immeuble, de l'extension de l'immeuble ou de la partie réaménagée de l'immeuble, dès lors que ces travaux d'extension ou d'aménagement génèrent des eaux usées supplémentaires. Elle s'ajoute aux frais d'ouverture de tranchée et de raccordement.

La PFAC est calculée selon les modalités suivantes :

Raccordement d'immeubles individuels neufs

Montant PFAC :

- pour les surfaces plancher < 150 m² = 1500 €
- au-delà de 150 m² = 10 € / m² de surface plancher créée supplémentaire.

Raccordement d'immeubles existants à un nouveau réseau : application d'un coefficient minorant de 0,2 pour tenir compte des investissements d'assainissement non collectif (ANC) déjà réalisés par le propriétaire.

Pour les installations d'ANC récentes, une dérogation de raccordement pourra être accordée jusqu'aux 10 ans d'âge de l'ouvrage d'ANC (la PFAC sera facturée au terme de la dérogation).

Pour des travaux d'extension générant des eaux usées supplémentaires :

- Montant PFAC : = 0 si surface de plancher créée < 40 m²
- Montant PFAC : surface de plancher créée > 40 m² = 10 € par m² supplémentaire créé.

Exemples :

- Maison particulière neuve de 130 m² = 1.500 €
- Maison particulière neuve de 180 m² = 1.800 € (1.500 + 30x10 €)
- Maison ou Immeuble existant raccordé à un nouveau réseau : minoration de 20% de la PFAC ou dérogation si assainissement non collectif récent (moins de 10 ans)
- Agrandissement de maison ou immeuble de 30 m² = pas de PFAC
- Agrandissement de maison de 50 m² = 100 € (10 x 10 €)

Environnement, Espaces verts et Fleurissement

Labellisée Ville Fleurie « 3 fleurs » en 2010, la Ville de Vouillé est reconnue pour la qualité de ses aménagements et de ses espaces verts.



La commission « Environnement » et le Conseil Municipal veillent tout particulièrement à la qualité de vie des Vouglaisiens et de manière plus globale à l'attractivité de Vouillé. Les aménagements réalisés s'efforcent donc de proposer des paysages variés et agréables.

Chaque projet tient compte de l'environnement et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Par exemple, de nombreuses actions sont menées afin de réaliser des économies en eau potable, comme l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie aux Services Techniques ou bien la suppression de massifs d'annuelles au profit de plantes vivaces, moins gourmandes en eau.

Conformément à la réglementation en vigueur, la Commune de Vouillé a sensiblement réduit l'usage des pesticides sur le domaine public. En contrepartie, les agents du service « Espaces Verts » portent une attention particulière pour contenir la végétation spontanée sur les trottoirs.

Néanmoins, les herbes folles font désormais partie du paysage Vouglaisien, leur richesse contribue pleinement à la biodiversité du territoire.

En matière d'aménagements, la commune s'est engagée dans une dynamique de valorisation du Bourg et d'intégration des lotissements. Les nouveaux quartiers font l'objet de nouvelles plantations chaque année, afin de les intégrer au mieux dans le paysage.



Le Centre Bourg est un espace à privilégier. La Municipalité a donc engagé une politique de valorisation de cet espace, tant par du fleurissement, des engazonnements que des plantations.

Le réaménagement de la rue de la Galmandrie s'inscrit pleinement dans cette dynamique, car, au-delà d'assurer un cheminement continu entre les différents espaces publics et commerciaux du bourg, ce projet intègre un volet paysager important. En effet, des plantations de plantes vivaces agrémenteront la voie, un espace vert sera également aménagé à proximité de l'EHPAD.

Le Parc de la Gorande fait également l'objet d'une nouvelle réalisation par la création d'une roseraie.

Ce projet sera achevé à la fin de l'année 2013. Les objectifs de la Commission « Environnement » et du Conseil Municipal sont ainsi, d'améliorer l'image de Vouillé, d'augmenter l'attractivité du territoire, tout en maîtrisant les dépenses liées aux différentes réalisations.

Concours des Maisons Fleuries



Contribuez à
l'embellissement
de votre ville,
inscrivez-vous pour
2013 !



Opération « Fleurissons nos pieds de murs »

La Ville de Vouillé a décidé de lancer l'opération « Fleurissons nos pieds de murs ». Ainsi, pour les habitants qui le souhaite, les services municipaux procéderont à l'aménagement et à la plantation de végétaux en pied de mur (prioritairement sur les endroits où le revêtement est dégradé). L'entretien restera ensuite à la charge du demandeur. Les enjeux de ce projet sont multiples. Au-delà de la démarche de réduction des pesticides engagée par la collectivité, il s'agit de redonner un peu de place à la nature en ville et d'améliorer le cadre de vie par un fleurissement attractif.



Inscrivez-vous !

Chaufferie bois, rue de Braunsbach

Tout comme la construction du gymnase des Maillots l'année passée, ce projet, destiné à réaliser d'importantes économies en matière d'énergies fossiles, connaît des problèmes de financements. C'est pour cela qu'il sera retravaillé dans sa conception et sa physionomie. L'objectif étant de trouver des solutions techniques afin de réduire le coût de construction tout en ayant un impact fort sur la consommation en énergie fossile et les coûts liés au fonctionnement des bâtiments concernés.

Dynamique de réduction des pesticides

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral

NE PAS TRAITER A PROXIMITE DE L'EAU

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides)

A moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000°.

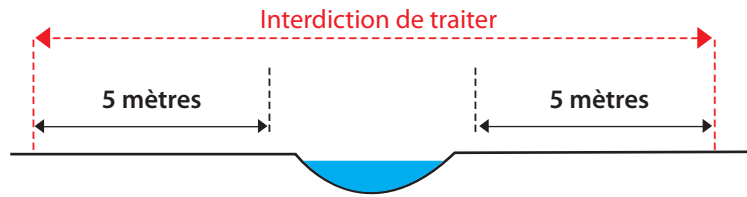
Consultez l'étiquette car la distance peut être importante (20, 50 ou 100 m).



Dans les fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000°.



Sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs. En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement. www.pesticides-poitou-charentes.fr

Vie associative

Jeunesse & Sport



Le tissu associatif de la commune est très dense ! Cette année, **52 associations** ont fait bouger la commune grâce aux animations sportives, culturelles, touristiques, sociales ou éducatives qu'elles ont proposées. La municipalité, dans sa politique de soutien aux associations s'est engagée à hauteur de **39 420 €** pour le fonctionnement des structures associatives ou pour leurs actions particulières.

Revenons sur les moments forts de l'année 2012 :

• La Fête des Enfants

La municipalité a organisé, avec l'appui de différents partenaires dont la Nouvelle République et le Conseil Général de la Vienne, la quatrième édition de la Fête des Enfants.

Cette année le soleil était au rendez-vous !

De nombreuses animations ludiques et gratuites étaient proposées aux enfants : structures gonflables, manège, petit train, spectacle de majorettes, cadeaux, bonbons... Des activités étaient aussi ouvertes aux plus grands avec la participation du secteur jeune du Centre Socio culturel.

Une pincée de bonne humeur et de gaieté ont permis de concocter un parfait menu pour cette belle journée ! La Fête des Enfants grandit chaque année grâce aux associations qui s'impliquent de plus en plus et aux nouveaux partenaires qui se joignent à l'évènement. La prochaine édition promet encore de belles surprises !



• Festi 86 :

Festi 86 a présenté son 21^{ème} Festival de théâtre amateur cette année sur les communes de Vouillé, Latillé et Béruges. Au programme étaient proposés 6 jours d'humour et de rire pour tout public ! La qualité et la diversité des spectacles ont été le fruit d'une bonne fréquentation.

• Festival country :

Le Comité des Fêtes, à l'initiative de cet évènement, nous a encore fait voyager de plus belle.

Cette année, changement de décor ! Le parc du château de Périgny a ouvert ses portes aux voitures américaines, aux motos et aux danseurs country. Mais le Festival n'a pas eu la fréquentation attendue du fait de la très forte chaleur tout au long du week-end. Pourtant il ne manquait que ça pour se rapprocher de la réalité du Far West !



• Le 14 juillet

La municipalité, avec la participation du Comité des Fêtes et du Volley Club Vouillé, a offert un beau spectacle pyrotechnique sur une ambiance Génération Rock au public venu nombreux !

Cette année, le groupe de blues, Docteur Joy, a fait une apparition parmi les spectateurs vers 21h30. Cette intervention très festive s'est poursuivie avec la traditionnelle retraite aux flambeaux menée par les Pom Pom girls pour conduire au Parc de la Gorande où était tiré le feu d'artifice.

Un bal mené tambour battant par « Sono Tempo Musik » a également repris le thème des années Rock afin de terminer en beauté cette douce soirée d'été !



Nouveau gymnase

Comme prévu, les travaux ont débuté en juillet 2012. Le déroulement suit son cours pour l'instant. La livraison est programmée pour septembre 2013.

Ce nouvel espace sportif sera utilisé majoritairement par les scolaires dans la journée et les associations le soir. L'organisation et la gestion de ces nouveaux locaux feront l'objet de réflexions avec les futurs utilisateurs. Ce gymnase sera également destiné à accueillir les compétitions.

Vie scolaire



Cette année encore, les effectifs dans les écoles sont supérieurs à 1000 élèves :

136 enfants à l'école maternelle publique « la Clé des Champs » : 5 classes

205 enfants à l'école primaire publique « le Petit Bois » : 8 classes

96 enfants à l'école maternelle privée ND de la Chaume : 4 classes

198 enfants à l'école primaire privée ND de la Chaume : 8 classes

438 élèves au collège ND de la chaume : 17 classes

Du changement :

Mme Claudette RIGOLLET prend la direction de l'école primaire du «Petit Bois» et 3 nouveaux professeurs des écoles sont nommés : Mme Nathalie POUVREAU et Mrs François CASSIUS et Emmanuel COURTOIS.

L'école maternelle « la Clé des Champs » accueille une nouvelle professeure des écoles : Mme Anne-Sophie TERRASSON.

La municipalité va poursuivre les travaux de rénovation et d'aménagement, pour un meilleur confort et une sécurité renforcée à l'intention des enfants. (réorganisation du bureau du directeur à l'école primaire- vestiaires et bureau du personnel de restauration – entourage de la cour de l'école primaire plus sécurisant...).

La commune soutient les projets scolaires. Voici quelques chiffres pour l'année 2012/2013 !

Pour l'école maternelle publique :

- Intervention d'un animateur musical pendant 52 heures pour un montant de 2600 €.
- Visites et sorties scolaires, la part de la commune est de 1200 €.

Pour l'école primaire publique :

- Sorties piscine pour 3 classes cycle II, la commune prend en charge la totalité de ce projet soit 2600 €.
- Visites et sorties scolaires, part de la commune pour 3624 €.

Quelques chiffres significatifs :

Bilan cantine

Repas servis : 38164
Dépenses : 176 820,56 €
Recettes : 122 701,11€

**Reste à la charge de la commune
54 119,45 €**

Le prix de revient d'un repas s'élève à **4,63 €** et le prix demandé aux familles est de 2,90 € par repas.

Bilan garderie primaire et maternelle

Dépenses : 42 969,36 €
Recettes : 31 209,40 €

**Reste à la charge de la commune :
11 759,96 €**

Bilan transport scolaire

Dépenses : 23 099,81€
Recettes : 4 943,09 €

**Reste à la charge de la commune
18 156,72€**

La commune finance les fournitures scolaires pour tous les enfants de Vouillé en maternelle et en primaire pour une somme individuelle de 35€.



Autres chiffres significatifs

- La scolarité d'un élève en maternelle revient à 1418,30 € pour l'année.
- La scolarité d'un élève en primaire revient à 503,72 € pour l'année.
- 17 personnes (temps pleins ou temps partiels) assurent l'encadrement de vos enfants pendant la journée (ATSEM + agents de service et d'entretien).
- La participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée pour les enfants de Vouillé (47 pour la maternelle et 79 pour la primaire) s'élève à 84 867 €.

Vie pratique :

Maison de la Petite Enfance L'île ô Doudou

Rue du Stade
Directrice : Claire SIGOGNEAU
Multi accueil : 05 49 54 62 71
RAM : 05 49 54 37 75

École maternelle publique La Clé des Champs

Rue du Stade
Tél. 05 49 51 84 49
Directrice : Sabrina BOISNARD
Garderie : 05 49 51 84 51

École primaire publique Le Petit Bois

Rue de Braunsbach
Tél. 05 49 51 48 58
Directrice : Claudette RIGOLLET
Cantine : 05 49 51 41 35

Écoles et collège Notre Dame de la Chaume

2, rue du Puits Grippon
Tél. 05 49 51 81 25
Directeur collège : Jean-Luc JOUAULT
Directrice maternelle et primaire :
Isabelle GREMILLON

Communication

La commune de Vouillé a tenu à optimiser son système de communication déjà en place !

C'est dans cette optique qu'est apparu, en 2009, le journal trimestriel « 5@7 » qui délivre des informations communales et associatives.

Le panneau d'information électronique puis le site internet de la commune sont venus enrichir ce dispositif à l'attention des habitants.

Enfin, l'agenda de Vouillé, qui permet de retrouver la liste des commerçants et artisans, celle des associations mais également les services d'urgence et administratifs, est distribué dans tous les foyers en même temps que le journal annuel de la commune qui existe depuis de nombreuses années.

Mais la communication s'exprime également par les affiches que les commerçants et les bâtiments publics accueillent sur leur façade ou vitrine pour annoncer des événements ou alerter.

Des cartes (horaires d'ouverture du camping et de la piscine, plan des défibrillateurs, etc), sont aussi diffusées.

Afin de renforcer ces actions, une chargée de communication, Émilie, est arrivée à la mairie en 2011.

Elle s'est vue confier la réalisation de nos parutions (journal annuel et 5@7) et a participé à la création du site internet qu'elle gère au quotidien. Elle entretient également les relations avec la presse, rédige des articles dans nos journaux et conçoit de nombreux supports à destination des commissions municipales.

2013 verra la mise en place de nouveaux supports publicitaires bi-faces qui permettront l'affichage des plans de la ville. Ils seront également l'occasion d'informer les habitants des spectacles et manifestations.

En outre, les commerçants pourront, par ce biais, louer une face pour communiquer ou se faire connaître.

La commission communication reste à votre écoute pour toutes remarques ou suggestions qui permettent l'amélioration de la diffusion de l'information.

SEEGAV Syndicat d'Études, d'Entretien et de Gestion de l'Auxances et de la Vendelogne

Le Syndicat d'Études, d'Entretien et de Gestion de l'Auxance et de la Vendelogne (SEEGAV) a recruté en début d'année Monsieur Nicolas HUTIN, Technicien Médiateur de Rivière, pour assurer la mise en œuvre de sa politique en matière de gestion des milieux aquatiques et des zones humides. Ce poste est mutualisé à 50% avec le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Boivre.



Parallèlement, une étude diagnostique préalable à l'élaboration d'un programme d'actions dans le cadre de la mise en place d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) sur l'Auxance et la Vendelogne a été lancée fin 2011. Elle a été réalisée par le bureau d'études Hydro Concept. Ce programme ambitieux vise l'atteinte du bon état écologique de ces cours d'eau à court terme.

Il comprend, entre autres, des travaux d'entretien et de restauration de la végétation des berges, des aménagements et/ou arasements d'ouvrages hydrauliques permettant la migration de toutes espèces (plus particulièrement celles des poissons) et le transit des sédiments (continuité écologique), des aménagements en parcelles agricoles conciliant l'abreuvement du bétail avec une eau de qualité et le bon état des berges, des restaurations du lit de la rivière aux endroits où celui-ci est dégradé, etc.

Chaque Conseil municipal des communes adhérentes au Syndicat doit maintenant émettre un avis. Le Comité Syndical devra ensuite se prononcer sur ce programme d'actions, en début d'année 2013. Enfin, ce dossier sera soumis à enquête publique avant que les premiers travaux ne commencent. Des réunions publiques d'informations seront alors organisées pour informer le plus grand nombre de personnes sur le contenu de ce programme d'actions.

En attendant, le Syndicat réalise certaines actions.

Ainsi depuis trois ans, il finance le piégeage d'espèces animales indésirables (ragondins et rats musqués) sur son territoire. Celui-ci est effectué par des piégeurs bénévoles.



En 2012, le montant des travaux réalisés par le SIAEP sur les trois communes adhérentes, est légèrement inférieur à 100 000 €. Pour la commune de Vouillé, ils concernent essentiellement la reprise de branchements sur la conduite AEP existante, rue de la Galmandrie, le renouvellement des conduites existantes et la reprise de branchements, rue du Grand Champ, la pose d'une vanne de sectorisation au niveau de la Vallée aux morts ainsi que la reprise de deux branchements, rue de la Laiterie .

Le SIAEP a également relancé la **procédure de définition des périmètres de protection concernant le captage de « la Piscine »** dans le bourg de Vouillé.

Deux documents doivent être élaborés dans un premier temps :

- Dossier de demande d'autorisation d'utilisation d'eau, relatif au code de la santé publique.
- Document d'incidences, relatif au code de l'environnement.

Présentés sous forme d'un dossier unique, ces documents sont réalisés par des bureaux d'études spécialisés en hydrogéologie et en environnement. Le SIAEP a retenu le bureau d'études TERRAQUA pour la réalisation des documents. L'instauration de périmètres de protection autour d'un captage constitue un moyen de prévention face aux pollutions ponctuelles ou accidentelles.

La Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) coordonne cette lutte collective. En 2012, il a ainsi été capturé 115 individus en deux semaines sur sept communes, contre 244 individus en 2011 et 336 en 2010, preuve qu'une lutte collective et coordonnée est efficace.

Avec la **loi de réforme des collectivités territoriales** du 16 décembre 2010, le SEEGAV s'interroge sur la pérennité de sa politique en matière de gestion de cours d'eau qu'il a engagée depuis sa création en 1997.

En effet, la mise en application de cette loi par Monsieur le Préfet de la Vienne, déclinée dans le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (Arrêté n° 2012-D2/B1 – 021 du 09 juillet 2012), prévoit le regroupement de sept syndicats de rivières relevant du bassin du Clain en une seule structure, sans en préciser la forme et l'organisation.

Si Monsieur le Préfet maintient sa position, le présent syndicat est voué à disparaître. Les raisons avancées pour justifier cette décision reposant sur une analyse erronée de la situation du Syndicat et de son environnement local, le Comité Syndical s'est donc prononcé défavorablement à ce projet et a effectué un recours gracieux, tout en proposant un autre schéma qui consisterait à créer deux syndicats sur le bassin du Clain (un pour la gestion du Clain amont et un autre pour le Clain aval). Cette solution aurait notamment comme avantage de ne pas trop éloigner les élus des problématiques locales.

Concernant les contrôles sanitaires réalisés par l'Agence Régionale de Santé et le SIVEER sur les eaux d'alimentation distribuées en 2012 sur le réseau, les résultats révèlent une eau conforme par rapport aux paramètres chimiques et microbiologiques analysés et font état d'une eau de très bonne qualité bactériologique.

RÉFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Depuis janvier 2011, le SIVEER organise des réunions d'information dans les territoires de manière à entretenir le dialogue avec les élus. Se fondant sur cette expérience, et avec l'assistance d'un juriste spécialisé, le SIVEER a entrepris une démarche d'évolution de ses statuts.

Par arrêté préfectoral du 20 mai 2011, le syndicat des eaux de la Vienne a acquis la compétence de maîtrise d'ouvrage. Il est désormais en mesure de réaliser des investissements pour des équipements d'eau et d'assainissement, en lieu et place des adhérents qui le souhaitent.

Parallèlement à cette évolution statutaire, le bureau du SIVEER mène une réflexion autour de l'avenir de sa gouvernance. Face aux enjeux de la réforme des collectivités territoriales (loi du 16 décembre 2010), il souhaite repenser son organisation de manière à renforcer le rôle des élus dans les territoires.

Les syndicats d'eau de base, tels que nous les connaissons aujourd'hui, ne devraient plus exister d'ici un an ou deux. Ils deviendront des comités locaux intégrés au SIVEER et transféreront au syndicat à la fois leurs compétences exploitation et investissement.

La nouvelle gouvernance, proposée par le SIVEER à l'aube de la réforme territoriale, permettra à la fois d'optimiser les moyens par voie de mutualisation au sein d'un syndicat départemental tout en renforçant la proximité avec les élus locaux et les usagers (gouvernance territorialisée).

Dans ce contexte de réforme, le préfet a récemment sollicité l'avis du SIAEP sur le Projet de périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale appelé, par voie de fusion, à constituer un syndicat à vocation départementale pour l'eau et l'assainissement sur la base du SIVEER. Le projet de périmètre englobe tous les syndicats d'eau de la Vienne.

L'objectif est de dissoudre tous les syndicats, y compris le SIVEER, pour créer un nouveau syndicat (nommé SIVEER ou autrement), vraisemblablement à l'échéance du 1er janvier 2014.



Les Journées Européennes du Patrimoine :

Elles se sont déroulées en septembre 2012 sur le thème « Les patrimoines cachés »

A cette occasion, la commune a ouvert au public les portes de son pigeonnier du 14^{ème} siècle et de l'ancienne prison qui menait autrefois à la salle de Justice, aujourd'hui devenue la salle du Conseil Municipal ! C'était aussi l'occasion de découvrir les fours à chaux et le lavoir de Comméré...

Commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'église Ste Radegonde !

Sous l'impulsion de Vouillé et son Histoire, et soutenu par la commune de Vouillé, les 150 ans de l'église Ste-Radegonde ont été célébrés de juillet à septembre 2012. Le bilan est très positif : environ 120 personnes étaient présentes sur les trois visites découvertes et la conférence. Plus de 200 personnes ont assisté à la célébration religieuse et une centaine se sont laissées transporter par le concert du chœur grégorien de l'ensemble Josquin des Prés.

Une exposition permanente est consacrée à l'architecture de l'église. Venez la découvrir !

Création d'une aire de covoiturage sur Vouillé :



Ce projet est réalisé par la Communauté de Communes du Vouglaisien, en association avec la commune de Vouillé. L'aire de covoiturage se situe sur le parking du Super U, sur les places longeant la RN 149.

Elle est indiquée par un panneau de signalétique et un marquage au sol.

Aujourd'hui, 8 communes du canton ont adopté ce concept !

Inscrivez-vous sur www.covoiturage.poitou-charentes.fr !

Projets de mise en valeur du patrimoine culturel !

Aujourd'hui, la commune souhaite poursuivre sa démarche de valorisation du petit patrimoine par l'implantation de panneaux d'informations sur les différents sites culturels et touristiques de la commune :

- **Dans le pigeonnier**, des supports visuels retraceront les fonctionnalités de ce domaine d'antan. Ils seront fixés aux bœufs et mis en valeur par un système d'éclairage.

Ce projet pourrait s'achever par un aménagement paysager autour du pigeonnier.

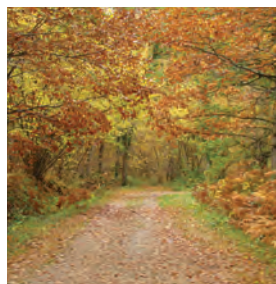
- **Sur le site des fours à chaux**, 2 tables de pique-nique ont été installées fin 2012. Un projet d'implantation d'un planimètre est à l'étude afin de relater l'origine et les fonctions de ce domaine.

Les Fours à Chaux étant détériorés, la commune fera appel à un architecte du patrimoine pour une éventuelle rénovation : une étude est en cours.

- **Sur les chemins de randonnées**, une signalétique ludique permettrait de mettre en avant les biens patrimoniaux que vous rencontrerez au cours de votre promenade.

- **Sur le parcours sonore**, l'installation de pupitres d'information est en cours de réflexion. Pour compléter ce circuit touristique, des plaquettes vont être réalisées.

- **Des dépliants de présentation de la commune sont en cours d'élaboration !**



Location de Vélos à Assistance Electrique (VAE)

Toute l'année, service de location de VAE à l'Office de Tourisme

Tarifs :

- 5€ la journée,
- 20€ la semaine,
- 30€ les 2 semaines,
- 50€ le mois

Tarif spécial adhérents OTV :

- 30€ le mois au lieu de 50€ (hors mois de juin/juillet/août)

Offre « week-end » :

- pour 10€ seulement, vous récupérer votre VAE le samedi matin et vous ne le ramener que le mardi matin !

Sur simple demande sans surcoût : panier, siège bébé, casque, bombe anti-crevaison.



NOUVEAU : Commandez votre panier garni !

Depuis cette année, l'Office de Tourisme du Vouglaisien propose un service de Paniers Garnis sur mesure, à la commande !

Vous souhaitez faire un beau cadeau ? Remercier quelqu'un ? Fêter une occasion ?

Contactez-nous pour nous donner votre budget et le type de produits souhaités.

Produits locaux uniquement (pas de produits frais) : vin du Haut-Poitou, huile de Neuville, foie gras, confitures, broyés...

Profitez du service billetterie !

L'Office de Tourisme du Vouglaisien offre toute l'année un service de billetterie à tarifs préférentiels pour la plupart des sites touristiques de la Vienne (*jusqu'à -30%*).

Vous payez moins cher et n'attendez pas pour obtenir vos billets sur le site !

Horaires :

A partir du 1^{er} octobre :

Le mardi de 10h à 13h

Du mercredi au samedi de 9h à 13h

A partir de juin :

Le lundi de 10h à 13h

Du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h

10, place de l'église- BP14
86190 Vouillé

05 49 51 06 69

otvouglaisien@gmail.com

www.tourisme-vouille.fr

ADMR



Votre ADMR de Vouillé recrute des bénévoles !

Vous êtes un homme ou une femme, jeune retraité(e) ou salarié(e) et vous êtes disponible ?

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles de l'association ADMR de VOUILLE !

Devenez la force vive de l'association bénévole ADMR, responsable de terrain, et créateur de lien social !

Vous contribuerez à aider matériellement et moralement à domicile, à tous les moments de leur existence, toute famille ou personne habitant VOUILLE, CHIRE EN MONTREUIL, FROZES, QUINCAY, BERUGES

Vous voulez vous sentir utile, avoir une reconnaissance sociale, ou valoriser vos connaissances et vos compétences, CONTACTEZ-NOUS !

Vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille :

- Rupture familiale
- Maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie
- Grossesse, naissance, adoption, famille nombreuse

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions d'une aide financière de votre CAF, de la MSA ou du Conseil Général.

L'ADMR est agréée qualité. Du personnel qualifié peut garder vos enfants à domicile ou entretenir votre logement en toute tranquillité.

ADMR Maison des Services

6 rue du Stade
86190 Vouillé

Tél : 05 49 54 08 18

info.assovouille.fede86@admr.org



Simple et Efficace

Votre quotidien facilité !

Mise à disposition de personnel auprès de particuliers, entreprises et collectivités. L'Envol offre aux demandeurs d'emploi du Pays des Six Vallées, une activité salariée et un accompagnement individualisé.

Smarves (Siège social) 4, bis rue des Ecoles 05 49 88 91 29	Chiré en Montreuil 4, rue de Vauvert 05 49 42 01 64	Vivonne 1, avenue de la Plage 05 49 53 48 21
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h30/ 13h30-17h30	Ouvert les lundis, jeudis : 9h-12h30/ 13h30-17h, les mercredis, vendredis : 9h-12h30/ 13h30-16h	Ouvert les lundis : 9h-12h30/ 13h30-17h, Les mercredis, jeudis, vendredis : 8h30-12h30/ 13h30/16h30

ai@lenvol86.fr/www.lenvol86.fr

CCAS



tout de même une certaine autonomie de gestion. Le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Avec l'appui de l'ADMR, de la Courte échelle, du Secours Populaire, de la Banque Alimentaire et du Secours Catholique, ce travail de proximité est conduit en étroite collaboration avec Mme FÉVRIER, assistante sociale. Ainsi, après étude des dossiers, le CCAS donne un avis pour une demande d'aide médicale, d'aide-ménagère, ou de tierce personne.

Le CCAS assure l'organisation du repas que la municipalité offre aux aînés, et distribue les colis de Noël, aux personnes qui pour des raisons de santé, ne peuvent se déplacer. Cette année, 220 convives de plus de 70 ans ont pu apprécier cet excellent repas servi par « Le Cheval Blanc ». L'animation de l'après-midi a été assurée par Philippe Constantin, chanteur de variété.

Toute l'équipe du CCAS vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.



Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.

Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune, il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde



L'équipe de la médiathèque vous souhaite une belle et heureuse année...

et vous remercie vivement d'être si nombreux à fréquenter ce lieu, que ce soit pour emprunter des documents (romans, documentaires, BD, CD, DVD, magazines), lire la presse, consulter Internet ou participer aux animations que nous programmons avec la commission culture de la municipalité.

Animations « maison » pour tous les âges !

La Médiathèque propose des animations quel que soit votre âge :

- Pour les 0-3 ans : «Agli Abli Apli», séances de lecture tous les 2^{ème} mardis du mois en direction des tout-petits
- Pour les 3- 8 ans : «Au creux de l'oreille» : séances de lecture tous les mercredis libérés
- Pour les plus de 8 ans : Après-midis jeux un mercredi par vacances scolaires
- Pour les plus de 10 ans : des soirées Wii sont organisées
- Pour les ados : la médiathèque est partenaire du «Ciné-club ados» organisé par le Centre Socioculturel (4 séances dans l'année)
- Pour les adultes : Des rencontres autour de vos coups de cœur sont proposées à raison d'une fois par trimestre. Vous pouvez venir librement parler de ce que vous aimez et nous faire partager vos goûts musicaux, littéraires et cinématographiques en toute simplicité.



Portage : La Médiathèque vient à vous !

La Médiathèque propose un service de portage de documents sur votre lieu de résidence, pour vous permettre de bénéficier de ses collections (livres, CD, revues) lorsque vous ne pouvez plus vous déplacer. Ce portage est effectué une fois par mois.

Pour tout renseignement, contactez l'équipe de la médiathèque !



Cécile COULON, écrivain

Dans le rétroviseur...

Retour sur la rencontre avec Cécile Coulon, écrivain.

Vous ne le savez peut-être pas mais la Médiathèque de Vouillé vous permet chaque année de rencontrer, en toute simplicité, un écrivain, connu ou moins connu, d'assister à son interview, effectuée par un professionnel, d'échanger avec lui autour d'un verre de l'amitié et de quelques douceurs et de repartir avec l'un de ses ouvrages dédié ; le tout dans une ambiance chaleureuse.

Ainsi, Pascal Mercier, Michèle Lesbre, Abdelkader Djemaï, Craig Johnson nous ont rendu visite les années précédentes et, le 23 novembre dernier, Cécile Coulon est venue nous parler de ses romans.

Cette rencontre était organisée dans le cadre de la manifestation « Lire en Vienne » pilotée par la Bibliothèque Départementale de la Vienne et en partenariat avec l'Association pour la Promotion du Livre et de la Lecture.

Jeune écrivain de 22 ans, Cécile Coulon est publiée aux Editions Viviane Hamy. Son troisième roman, «Le roi n'a pas sommeil», histoire d'une destinée tragique, a été très apprécié tant par la critique que par les lecteurs qui ont aimé ce style incisif, cette écriture plutôt masculine produite par une jeune femme bien plus mature que son âge ne le laisse présager. Interviewée par Gérard Meudal, critique littéraire à la revue «Le monde des livres», Cécile Coulon nous a livré quelques précisions sur sa manière d'écrire, ses goûts littéraires puis nous a lu un passage de son dernier roman.

Le public a passé une belle soirée en sa compagnie et savouré son franc-parler et son humour.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour la prochaine rencontre qui aura lieu à l'automne 2013 ; même si vous n'avez pas lu les livres de l'auteur invité cela vous donnera peut-être envie de les lire !

Horaires d'ouverture de la médiathèque

Lundi : 16h - 18h30
Mardi : 10h - 12h30/16h - 19h
Mercredi : 10h - 12h30/
15h - 18h30
Vendredi : 15h - 18h30
Samedi : 10h - 12h

Vous pouvez retrouver
l'intégralité du programme
pour 2013 sur le site
www.cabri.cg86.fr/vouille
ou directement à la
médiathèque !

Toutes les animations
sont gratuites sur inscription !

Médiathèque de Vouillé

2, ter, Basses Rues

86190 Vouillé

Tél. 05 49 54 43 86

Agenda des manifestations



Un début d'année 2013 riche en animations !



Prêts pour des ateliers scientifiques ?

En février la Médiathèque consacre un mois entier à la science en participant à la manifestation « La Science se livre 2013 » ayant pour thème « Voyage en mathématiques ».

L'Espace Mendès France de Poitiers viendra animer plusieurs ateliers scientifiques en direction des enfants tels que des ateliers pour comprendre le fonctionnement des messages secrets ou le principe des casse-têtes. Le planétarium itinérant, immense tente permettant une initiation à l'astronomie pour petits et grands, fera également une halte à la Médiathèque ! Pensez à vous inscrire rapidement !



J'ai besoin de ton regard : exposition et conférence-débat.

En mars, une exposition intitulée « J'ai besoin de ton regard » et proposée par l'association France Alzheimer Vienne sera visible tout le mois. Cette exposition, constituée de photographies d'aidants et de personnes malades, a pour objectif de montrer des images positives afin de faire évoluer le regard que chacun porte sur la maladie d'Alzheimer et sur les personnes qui en sont atteintes. Une conférence-débat comprenant des témoignages d'aidants et de professionnels de la santé aura lieu jeudi 14 mars à 18h à la salle de La Gorande.



Samedi 19 janvier : Bal des pompiers
A la salle polyvalente
Organisé par l'Amical des Sapeurs Pompiers

Dimanche 27 janvier : Loto
A 14h à la salle de Traversonne
Par le Comité de Village de Traversonne

Lundi 4 février : Collecte de sang

Vendredi 8 février :
Conférence débat sur la gestion de l'eau
A 19h30 à la salle du Centre Socio-culturel
Par l'Association Citoyenne Vouglaisienne

Samedi 9 février : Bal country
A 20h30 à la salle polyvalente
Par le Comité des Fêtes

Dimanche 10 février :
Galopade des Amoureux
Départ à 10h de l'ancienne école de Traversonne
Circuit en forêt de 7,7km
Par l'association des Foulées Vouglaisiennes

Samedi 2 mars : Loto
A 20h00 à la salle polyvalente
Par le Comité des Fêtes

Dimanche 3 mars : Multi collection
A 9h30 à la salle polyvalente
Par le Comité des Fêtes

Dimanche 10 mars : Loto
Par le Club Vouglaisien des Aînés Ruraux

Samedi 23 mars : Paëlla
A 20h à la salle de Traversonne
Par le Comité de Village de Traversonne

Vendredi 29 mars : Belote
Par le Club Vouglaisien des Aînés Ruraux

Samedi 6 avril : conférence débat sur l'addiction aux drogues
A 16h à la salle de la Gorande
Par l'Association Citoyenne Vouglaisienne

Samedi 13 avril : Soirée Disco
A 21h00 à la salle polyvalente
Par le Comité des Fêtes

Vendredi 19 avril : Collecte de sang

Dimanche 5 mai : ronde Vouglaisienne
Organisée par le COCCV

Samedi 25 mai :
Randonnée semi-nocturne
Dans la commune de Vouillé et ses alentours
Par l'association «Vouillé-tiez scolarisés»

Dimanche 2 juin : Vide grenier
A 6h30 pour les exposants et 9h00 pour le public, sur le Boulodrome et la place du marché
Par le Comité des Fêtes

Dimanche 9 juin : Les 15 kms de Vouillé
Départ à 9h30 au stade de Vouillé
Deux boucles de 7,5 kms
A 11h15, courses jeunes : 360m et 1,4 km.
Par l'association des Foulées Vouglaisiennes

Samedi 16 juin : Prix de la municipalité
Organisé par le COCCV

Samedi 22 juin : Feu de St Jean
A 19h
Par le Comité de Village de Traversonne

Mercredi 3 juillet :
Marché des Producteurs
A partir de 18h sur le Boulodrome
Organisé par la Municipalité

Vendredi 4 juillet : Collecte de sang

Dimanche 14 juillet :
Participation à la Fête Nationale
Cochon de lait le midi et repas le soir
Jeux pour enfants l'après-midi au parc de la Gorande
Par le Comité des Fêtes

Samedi 10 et dimanche 11 août :
Festival Country
Par le Comité des Fêtes

Samedi 7 septembre : Fête des Enfants
A partir de 15h sur le stade municipal
Organisée par la Municipalité

Samedi 14 septembre :
Associations en Fête à Ayrone
Par la Communauté de Communes du Vouglaisien

Samedi 14 septembre: Repas champêtre
A 12h à la salle de Traversonne
Par le Comité de Village de Traversonne

Dimanche 22 septembre : Vide grenier
Au Château de Périgny
Par le Comité des Fêtes

Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre :
22^{ème} Festival de Théâtre amateur
Par Festi 86

Mercredi 2 octobre : Collecte de sang

Du vendredi 4 au dimanche 6 octobre :
22^{ème} Festival de Théâtre amateur
Par Festi 86

Samedi 26 octobre : Soirée moules frites
A 21h00 à la salle polyvalente
Par le Comité des Fêtes

Dimanche 17 novembre : Loto
A 14h00 à la salle polyvalente
Par le Comité des Fêtes

Samedi 30 novembre : Soirée dansante
A 20h à la salle polyvalente
Organisée par l'Association Citoyenne Vouglaisienne

Dimanche 7 décembre : Thé dansant
Par le Club Vouglaisien des Aînés Ruraux

Samedi 7 décembre :
Arbre de Noël - Choucroute
A 14h et 20h à la salle de Traversonne
Par le Comité de Village de Traversonne

Mardi 31 décembre :
Réveillon de la Saint Sylvestre
Par le Comité des Fêtes



Retour sur les événements culturels qui ont marqué l'année 2012 !

Rappelez-vous de la « GROSSE CHALEUR » du dimanche 4 mars 2012 !

Présentée par la Comédie Bélâbraise, cette représentation théâtrale a séduit le public venu nombreux assister à un cocktail de situations pour le moins houleux ! Ce dimanche pluvieux s'est transformé en terrible canicule sur la scène de la salle polyvalente par 6 acteurs de la troupe.

Au menu étaient proposés 1h30 de rire, de soleil et de bonne humeur !

Notez que la Comédie Bélâbraise refera une montée sur scène à Vouillé dans le cadre de la saison culturelle 2013.

Le Festival International de Musique de Chambre en Poitou a séduit !

L'association « Concerts en nos villages » avec l'appui de plusieurs partenaires dont l'ARAM, a présenté pour la deuxième année consécutive son Festival de Musique de Chambre en Poitou du 1^{er} au 5 août avec un certain nombre de concerts gratuits.

Après un voyage en « Orient » en 2011, le thème retenu pour 2012 a été « Vienne en Vienne », où pas moins de 35 musiciens ont donné vie à 18 concerts.

Inédit sur Vouillé : concert-spectacle de Jazz !

Le groupe Pacific Big Band a présenté un incroyable concert-spectacle de 2 h face à un public très réceptif, le 20 juin 2012.

Près de 100 personnes sont venues voir ce show et elles ne sont pas reparties déçues. Ce spectacle, varié sur des rythmes sud-américains et des mélodies françaises a séduit un large public, amateur de jazz ou non.

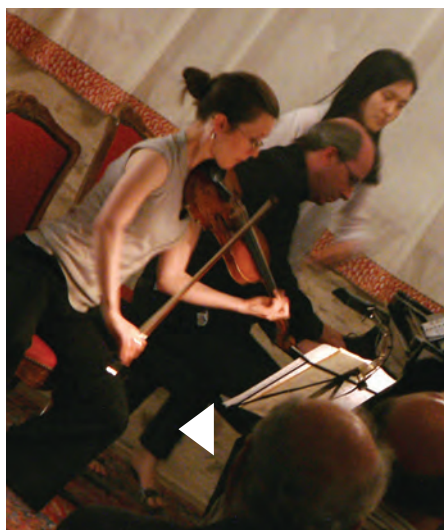


Près d'une quinzaine de « Concerts en nos villages » cet été 2012 !

En partenariat avec l'ARAM, près d'une quinzaine de concerts se sont déroulés cet été dans les communes du Pays des Six Vallées et du Vouglaisien. Dans la continuité de cette programmation, avec de jeunes musiciens de talent, en quatuor et trio, la musique de chambre s'est à nouveau invitée le 16 novembre 2012 à Vouillé pour partager une soirée autour d'un répertoire viennois.

Les Compagnons du Miosson clôturent la saison culturelle avec succès !

Samedi 17 novembre dernier, le public a pris le risque d'y croiser la troupe des Compagnons du Miosson, avec « Gare au camping » d'Eric Beauvillain. Ces acteurs qui s'agitent à un rythme infernal ont su donner du panache à cette pièce originale et déjantée, pour le plaisir de rire.



Tout au long de l'année, la commission culture et loisirs prend le soin de concocter une programmation riche, avec l'appui de plusieurs associations.

Vous n'avez pas fini d'être surpris !





Les différentes actions du CSC !

Depuis plus de 35 ans, le Centre Socioculturel du Pays Vouglaisien « CSC La CASE », développe avec les habitants et élus du territoire des projets socio-éducatifs, culturels et de loisirs grâce à ses 15 salariés et près de 200 bénévoles, forces vives de ses projets.

Aujourd'hui, il compte près de 1500 adhérents !

Une association pour tous !

Organisé en secteurs, le CSC donne la possibilité à tous les habitants de pratiquer une activité de son goût dans un vaste choix, mais aussi permet à chacun d'apporter son savoir, sa compétence en participant à la vie du centre, avec le plaisir de s'investir dans un esprit d'équipe, en totale solidarité intergénérationnelle.

Culture et pratiques amateurs...

Animé par Emilie Chouteau et Julien Bouron, ce secteur propose sur le territoire des actions culturelles, dont celle qui vient de se dérouler du 14 au 16 septembre, la 8^{ème} édition des « Fêtes Escales » sur les communes de Lavausseau et Latillé. Il propose également une trentaine d'activités de loisirs amateurs pour tous les âges, dans des domaines variés et décentralisés dans plusieurs communes (Montreuil Bonnin, Benassay, Frozes, Chiré-en-Montreuil, Vouillé, ...) : la danse, les arts, les sports, la musique...



Un nouveau projet culturel pour les années 2012/2015 a été défini et des groupes de travail (composés d'habitants, d'acteurs locaux et d'élus) travaillent aujourd'hui à la mise en œuvre des actions.

Vie sociale et familiale !

Animé par Eva Pérols et Marie-Jo Gaillard, ce secteur favorise et accompagne toutes actions de nature à développer le lien social, la solidarité et à lutter contre les exclusions. Il réalise aussi les bourses aux jouets et vêtements, cinq rendez-vous d'échanges et de solidarité dans l'année à Vouillé, très preneurs d'énergie et de bénévoles.

Enfance

Animé par Claire Pain, il intervient dans différents domaines en lien avec l'enfance : soutien à la scolarité après l'école avec le CLAS ; accueils de loisirs maternel et primaire à Quinçay, animés par Alice Roguet et Murielle Bariseau.

Il réalise aussi tous les ans une grande fête des enfants des écoles du territoire avec le « Trophée jeunesse », qui s'est déroulé cette année sur la commune de Chalandray.

Jeunesse

Secteur pour les 11-17 ans animé par Matthieu Brossard et Matthieu Gaudin, il propose des accueils et animations pendant les temps libres des jeunes du territoire en périodes scolaires et lors des vacances scolaires. Activités qui s'appuient sur le foyer en accès libre et gratuit au CSC Vouillé, des chantiers loisirs, des stages, des sorties découvertes et des animations diverses... Il intervient également dans les collèges de Latillé et Vouillé et assure une éducation à l'image par des soirées ciné club ados en direction des 4^{ème} et 3^{ème} des deux collèges. Il est aussi soutien à tous projets de jeunes de 11 à 25 ans.

La musique

Elle n'est pas oubliée avec l'association « 2 Si 2 La », union depuis un an des écoles de musique du CSC et de l'Espérance de Latillé pour des projets communs, chacune des deux écoles de musique conservant son propre fonctionnement.

La coordination des actions des deux écoles est réalisée par Grégory Juin.

Pour cette rentrée 2012-2013, le domaine petite enfance, avec le RAMI (relais assistantes maternelles itinérant), a quitté le CSC pour être sous gestion de la communauté de communes, afin de permettre une plus forte cohérence sur le territoire.

Un accompagnement d'associations

Le CSC du Vouglaisien conforte sa dynamique de territoire en étant force de proposition et de ressource pour l'ensemble des habitants et des élus. Il accompagne plusieurs projets en cours comme : la domiciliation des gens du voyage en lien avec les services sociaux de la Vienne ; la définition du projet culturel de la grange du château de Chiré-en-Montreuil, qui va devenir après sa rénovation un lieu de spectacles et de résidence d'artistes, « Le pressoir » ; le soutien de l'association qui va mettre en place le nouvel accueil de loisirs de « La Preille » sur Montreuil Bonnin...

Pour réussir toutes ses actions, l'engagement bénévole est indispensable et ouvert à tous les habitants du territoire.

Centre Socio-culturel du Pays Vouglaisien

4, rue du Stade

86190 Vouillé

Tél. 05 49 51 49 92

accueil@lacase-csc86.org

www.lacase-csc86.org

La Communauté de Communes du Vouglaisien

Les actualités de la Communauté de Communes...

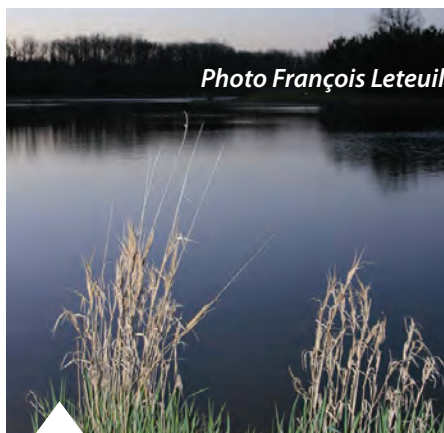
2012 a été riche en réalisations pour la Communauté de communes, à commencer par la gestion des déchets, avec la mise en place de la collecte des textiles, linge et chaussures au mois de mai. A ce jour, plus de 20 tonnes ont été collectées, véritable succès pour notre territoire !

Le réseau des déchèteries a, quant à lui, été complètement réorganisé suite au diagnostic réalisé en 2011. Il a été nécessaire d'adapter le réseau entier tant sur les plages horaires d'ouverture des sites que sur les déchets collectés.

Sur un plan social, différents projets ont également pris naissance comme la salle socioéducative de la Preille, sur la commune de Montreuil-Bonnin, qui accueillera vos enfants dès le mois de janvier 2013 ou encore, la décision d'aménager une aire familiale des gens du voyage afin d'apporter des solutions adaptées. Il s'agira d'une Aire d'accueil exclusivement réservée au groupe familial vouglaisien qui stationne en divers points du territoire afin de contribuer à une forme de sédentarisation et d'intégration sociale de cette famille sur le territoire.

Parallèlement, le service tourisme de la collectivité s'est engagé, en collaboration avec le Pays des 6 Vallées et l'Office National des Forêts, dans un programme de réfection des routes forestières et de réaménagement de 3 sites (Aire d'accueil du Porteau, Rond-Point de Quinçay et Bois aux Clercs) afin d'améliorer et de sécuriser l'accueil du public en forêt de Vouillé Saint Hilaire.

Autre site touristique en mutation sur le Vouglaisien, le plan d'eau d'Ayron. Un nouveau locataire a été sélectionné par la Communauté de communes pour relancer l'activité du camping et du restaurant dont la réouverture est programmée pour la saison 2013.



La gestion du plan d'eau a été confiée à la Fédération Départementale de la pêche depuis le 1^{er} octobre 2012.

La pratique de la pêche sur le plan d'eau d'Ayron est autorisée à condition de disposer d'une carte de pêche.

Le plan d'eau reste pour le moment en 2^{ème} catégorie de pêche mais l'activité est interdite la nuit.

Une étude est en cours sur le plan d'eau pour la restauration environnementale et l'amélioration paysagère du site, par le bureau d'études NCA Environnement. Pour ce faire, la Communauté de Communes s'est entourée de plusieurs organismes concernés par la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, apportant chacun leurs compétences et leur expertise : l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (cofinancier de l'étude), le Conseil Général de la Vienne (également sollicité pour le cofinancement de l'étude), la DDT de la Vienne – Direction Départementale des Territoires, l'ONEMA – Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, la Fédération de pêche de la Vienne et l'association de pêche locales.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la reconquête du bon état des cours d'eau fixée comme objectif par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000.

Ainsi, presque 40 ans après la création du plan d'eau, il s'agit d'étudier les possibilités de préservation de la qualité écologique et paysagère du site, avec la volonté affichée par la Communauté de Communes de conserver la vocation touristique du lieu.

Dans un premier temps un diagnostic de l'état actuel du plan d'eau et de son environnement proche sera réalisé en tenant compte notamment

des impacts de la retenue sur la qualité de l'eau, sur le niveau d'envasement du plan d'eau et sur les peuplements piscicoles, ainsi que la fonctionnalité des différents organes constitutifs de l'ouvrage, les usages et les potentialités de développement du site.

Ce diagnostic permettra, par la suite, d'étudier les possibilités d'amélioration de la qualité écologique de la zone d'étude, d'appréhender la faisabilité technique et financière des différentes solutions envisagées, les bénéfices environnementaux et la modification du paysage pouvant être attendus, dans le but de choisir le meilleur compromis d'aménagement possible.

L'état d'avancement et les conclusions de l'étude seront communiqués dans le courant de l'année 2013.

Sur un plan général, la Communauté de communes œuvre pour le développement du territoire par l'intermédiaire d'actions telles que : le Schéma de Cohérence Territoriale du Seuil du Poitou (SCoT) ; la création d'aires de co-voiturage dans les communes ; la gestion de la Zone d'activité économique dite « Viennois de Beauregard » à Vouillé ; la mise en place d'une politique culturelle en cohérence avec la stratégie culturelle du Pays des Six Vallées...

Infos pratiques...

Pour suivre les actualités de la Communauté de communes, nous vous invitons à lire notre magazine trimestriel disponible dans vos boîtes aux lettres, en mairies et bibliothèques ou sur notre site www.vouglaisien.fr où chaque service présente et informe sur ses projets en cours !

Pour toutes autres demandes relatives à nos services, contactez-nous par téléphone au 05 49 51 93 68 ou par mail : contact@vouglaisien.fr



La Mission Locale



Du changement au Relais d'Assistantes Maternelles du Vouglaisien !

Après le départ de Claire Richard du Centre Socioculturel (La Case) fin juin dernier, la Communauté de communes a repris la gestion du Relais des Assistant(es) Maternel(les) Itinérant(s) et a recruté Sophie Nitiga, éducatrice de jeunes enfants.

Le service, maintenant rattaché à celui du relais de Vouillé, garde le même fonctionnement, à savoir : Les permanences sont sur rendez-vous, le lundi avec Sophie Nitiga et le jeudi avec Laurence Charron de 14h à 19h au relais de Vouillé et des animations collectives sont proposées en matinée pour les assistantes maternelles du territoire.

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde ou d'une assistante maternelle... Vous êtes parents employeurs... Vous êtes assistante maternelle agréée ou souhaitez le devenir... Vous gardez des enfants à leur domicile...

Le RAM du Vouglaisien peut vous accompagner, vous renseigner, vous écouter...



Contact

Laurence Charron (RAM de Vouillé) au 05 49 54 37 75 et

06 23 42 19 71 ou par mail : ram.vouille@orange.fr

Sophie Nitiga (RAM Itinérant du Vouglaisien) au 06 26 45 25 14 ou par mail : rami.vouglaisien@gmail.com



Les prochaines actions de la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne propose aux jeunes 16/25 ans sortis du système scolaire un accompagnement sur l'emploi, la formation, les difficultés liées au logement, à la mobilité, la santé...

Les Conseillères reçoivent en entretien individuel et des ateliers collectifs sont organisés pour aider à la construction de son parcours.

Accompagnement aux choix professionnels

L'objectif est de permettre à des jeunes d'élaborer et de valider un projet professionnel, étape préalable et indispensable à un éventuel parcours de formation. L'atelier se déroule sur une semaine et des stages en entreprises sont prévus à la suite.

S'adresse aux jeunes accompagnés par la Mission Locale.

Les dates en 2013 :

- du 11 au 15 février
- du 25 au 29 mars
- du 13 au 17 mai
- du 17 au 21 juin
- du 30 août au 4 septembre
- du 18 au 22 novembre

Atelier de techniques de recherche d'emploi

Deux jours pour aider à la prise de contact avec l'employeur. Ouvert à tout public en fonction des places disponibles. Ouvert en priorité aux jeunes suivis par la Mission Locale.

Les dates en 2013 :

- du 23 au 24 janvier
- du 20 au 21 février
- du 13 au 14 mars
- du 10 au 11 février
- du 22 au 23 mai
- du 12 au 13 juin
- du 9 au 10 juillet
- du 18 au 19 septembre
- du 23 au 24 octobre
- du 13 au 14 novembre
- du 11 au 12 décembre



L'atelier santé

Différentes thématiques y sont abordées : la grossesse, les accidents domestiques, la prévention des accidents de la route, le bilan de santé, l'alimentation... Ces matinées sont suivies d'une séance de brain-gym relaxation. Le midi est un temps de partage autour du repas, chacun apportant son panier.

S'adresse aux jeunes suivis à la Mission Locale Rurale.

L'atelier mettre ses atouts en avant

Il permet de travailler sur la connaissance, la confiance, l'estime et l'image de soi, à travers différentes activités, mises en situation, apports théoriques.

Cet atelier se déroule sur une semaine avec à la suite 1 journée ou ½ journée d'activité sportive.

Des projets à l'étude pour 2013 Une réflexion est à l'étude avec le Centre Socio-Culturel la Case, autour :

- d'un séjour premier job pour les jeunes 16/17,
- d'une journée, tout public jeune, pour trouver un job saisonnier.

Des forums

En 2012, la Mission Locale a organisé des forums avec la Région Poitou-Charentes dans le cadre des Espaces Régionaux d'Information autour des thématiques suivantes :

- Les contrats d'alternance : contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation.
- La gestion des déchets, l'utilisation des énergies renouvelables et l'éco-habitat le 15 novembre à St-Secondin.
- Les métiers d'art et du spectacle qui s'est déroulé le 16 novembre à Vouillé.

Des forums seront à nouveau organisés en 2013 et l'accent devraient être mis sur les visites en entreprises qui permettent de rencontrer les professionnels sur leur lieu de travail et les voir en activité.

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter :
Christine DESPORT
ou **Patricia PETIT**,
Conseillères en insertion professionnelle
2 bis Basses Rues
86190 Vouillé
Tél. 05 49 51 82 75

Démarches administratives



État civil

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Adressez-vous à la mairie de votre domicile pour retirer un formulaire.

Pièces à fournir : **votre CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance si elle est périmée depuis plus de deux ans, un justificatif de domicile, 2 photos d'identité.**

En cas de perte ou de vol, pensez à apporter votre certificat délivré par la gendarmerie.

Gratuit

PASSEPORT

Adressez-vous à l'une des 15 stations de la Vienne, dont Vouillé, pour retirer un formulaire.

Pièces à fournir : **votre CNI ou passeport en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance si elle est périmée depuis plus de deux ans, 2 photos d'identité, 1 timbre fiscal de :**

- 86€ pour une personne majeur
- 42€ pour un mineur de 15 ans et plus
- 17€ pour un mineur de moins de 15 ans

En cas de perte ou de vol, pensez à faire votre déclaration à la Mairie !

Attention : les passeports se font sur rendez-vous à la Mairie de Vouillé les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.

Il faut compter un délai de 10 jours pour obtenir votre passeport, valable 10 ans.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Adressez-vous à la Mairie du domicile et présenter les pièces justificatives suivantes : **livret de famille, CNI, date et lieu du voyage.**

Si divorce, prévoir le jugement de divorce et la signature des 2 parents.

Gratuit

RECENSEMENT MILITAIRE

A faire dans le trimestre des 16 ans à la mairie du domicile.

Pièces à fournir : **le livret de famille des parents, un justificatif de domicile.**

Gratuit

FORMALITÉS POUR UN MARIAGE

Dossier à retirer en mairie et à déposer deux mois minimum avant la date du mariage.

Gratuit

LE LIVRET DE FAMILLE

Document délivré en mairie. En cas de perte, demander un duplicata à la mairie du domicile. Fournir l'état civil des personnes inscrites sur celui-ci.

Gratuit

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

S'adresser à la mairie du lieu de mariage : indiquer la date du mariage, les noms et prénoms des deux époux, joindre une enveloppe timbrée pour le retour.

Gratuit

RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

Pour les parents non mariés, venir en mairie avec une carte d'identité et un justificatif de domicile.

POUR DÉCLARER UNE NAISSANCE

Mariés : prévoir votre livret de famille.

Non mariés : donner la photocopie de la reconnaissance avant la naissance à la sage-femme

le jour de l'accouchement.

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

S'adresser à la mairie du lieu de naissance. Faire une demande par écrit où vous précisez les noms et prénoms de vos parents, ainsi que votre date de naissance, vos noms et prénoms et joignez une enveloppe timbrée pour le retour.

Gratuit

POUR DÉCLARER UN DÉCÈS

Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24h avec le livret de famille du défunt et le certificat médical du médecin constatant le décès.

EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS

S'adresser à la mairie du lieu de décès ou à la mairie du domicile du défunt. Indiquer la date du décès, nom et prénoms et joignez une enveloppe timbrée pour le retour.

Gratuit

Véhicule

CARTE GRISE

En cas de changement de propriétaire : fournir une demande d'immatriculation, un certificat de cession, la carte grise, la photocopie de la CNI, un justificatif de domicile, le règlement de la carte grise par chèque

En cas de changement d'adresse : fournir une demande d'immatriculation, la photocopie de la CNI, un justificatif de domicile et une enveloppe timbrée

Urbanisme

CERTIFICAT D'URBANISME

LE C.U d'information :

- La demande de C.U à imprimer en 2 exemplaires + 1 (si périmètre des bâtiments de France)

- Pièces : plan de situation

Le C.U opérationnel :

- La demande de C.U à remplir en 4 exemplaires + 1 (si périmètre des bâtiments de France)

- Pièces : plan de situation + court descriptif de l'opération

LA DÉCLARATION PRÉALABLE

En dessous de 40m²

La déclaration préalable (D.P) à remplir en 2 exemplaires + 1 (si périmètre des bâtiments de France)

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Au-delà de 40m²

La demande de permis de construire (P.C) à remplir en 4 exemplaires + 1 (si périmètre des bâtiments de France)

LE PERMIS D'AMÉNAGER

(pour lotissement)

La demande de permis d'aménager (P.A) à remplir en 4 exemplaires + 1 (si périmètre des bâtiments de France)

État civil 2012

Naissances :

Lena KOESSIER

le 25 mars

Arthur VUONG VERHELLE

le 07 avril

Louis REBIC

le 26 avril

Ninon HAMELIN

le 29 mai

Ninon SAVARIT GRELET

le 30 mai

Ahélia FERET

le 23 juin

Chloé METAYER

le 19 juillet

Lya PHILIPPON

le 20 juillet

Antoine DUMONT

le 24 juillet

Maël PECHENART

le 18 août

Soléane et Isaline DECHENE

le 21 août

Louise COURSEAU

le 03 septembre

Esteban ZAMORA

le 18 septembre

Zoé AUDOUX

le 29 septembre

Décès :

Bernadette TEXIER née SABOURAULT

le 31 décembre 2011

Jeannine ANDRÉ née PEYNAUD

le 5 janvier

Jacqueline ABONNEAU née METAYER

le 1^{er} février

Eugénie BITAUDEAU née VIGNAUD

le 14 février

Marcel MARCIREAU

le 2 mars

Élie POIRAULT

le 28 mars

Robert CHARGÉ

le 8 juin

Roger CHAUVIN

le 4 juillet

Michel CHAUVINEAU

le 17 juillet

Nicole BOURREAU née MARCIREAU

le 27 septembre

Publicités

Hotel Restaurant
Le Cheval Blanc
et Clovis****

86190 VOUILLE-LA-BATAILLE
Tél. 05 49 51 81 46 - Fax 05 49 51 96 31
www.cheval-blanc-clovis.fr
Lechevalblanc.clovis@wanadoo.fr

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
AUTOSUR

des professionnels
pour votre sécurité

ZAE Beauregard 86190 VOUILLE
vouille86@autosur.com
05 49 03 43 90

SUPER U
Vouillé

*en faire encore plus
pour vous*

location courses coursesu.com

WWW.SUPERU-VOUILLE.COM

Vouillé

«Produits Régionaux»

Du lundi au jeudi :
9h - 12h30 et 14h30 - 19h30
Le vendredi et samedi :
9h - 19h30 sans interruption

Z.A.C de Vaugendron
Rue du Lac
86190 Vouillé

1^{er} réseau social d'assurances
ASSURANCES - PLACEMENTS

Pour tout renseignement et devis gratuits contactez :
à Vouillé - 3, rue des entrepreneurs

Les mercredis et vendredis de 10h à 12h30 et 13h30 à 18h
Tél : 05 49 01 68 35 ou 05 49 41 45 90
N°Orias : 09 051 673 / RCS : 514 830 710 00018
e-mail : ABM.assurances@mma.fr

Thierry AUGERON
VOUILLE FUNÉRAIRE
successeur de Jacques Beauchamp

Tous travaux de cimetière
Vente Monuments - Contrats Obsèques

05 49 51 84 76
www.augeron-t-funeraire.com
29, route de Poitiers - 86190 Vouillé
57, rue Victor Hugo - 86190 Vouillé
13, place du Mail - 86110 Mirebeau - Tél. 05 49 50 90 56

N° d'habilitation 2008 86 66 - Siret 349 033 266 00017 - APE 454C

- Location chambre funéraire
- Organisation complète d'obsèques
- Transport de corps avant et après mise en bière (toutes distances)

Vie pratique

AVOCAT

Maître Géraldine BISSON
Sur rendez-vous
Tél. 06 86 78 78 19

A.D.M.R

Rue du Stade - Tél. 05 49 54 08 18

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Comptable du Trésor : Josiane MARTIN
19, Rue de la Barre
Tél. 05 49 51 81 48

CENTRE DE SECOURS (Pompiers)

Adjudant-Chef : Pascal GATARD
Rue de Braunsbach
Composer le 18

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Assistante Sociale : Cécile FÉVRIER
10, Rue de Jérusalem
Tél. 05 49 51 46 78
Permanence : le jeudi de 9h à 12h
Prendre RDV à la Maison de la Solidarité au 05 49 00 43 49

CENTRE SOCIO-CULTUREL «LA CASE»

Présidente : Nicole CHATENET
4, Rue du Stade
Tél. 05 49 51 49 92

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOUGLAISIEN

Président : Jacques DESCHAMPS
2, Basses Rues
Tél. 05 49 51 93 68

CORRESPONDANT PRESSE

Jean-Claude ROLLIN
Tél. 06 89 85 20 49

CONCILIATEUR EN JUSTICE

André FELLER
Permanence en Mairie le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h

DÉCHETTERIE

Rue du Champ Berlin
Tél. 05 49 51 67 03
Du 1^{er} Oct. au 31 Mars :
• Tous les après-midis de 14h à 17h30
• Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Du 1^{er} Avril au 30 Sept. :
• Tous les après-midis de 14h à 18h
• Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

EHPAD

«Le Belvédère Sainte-Clothilde»
Directrice : Fabienne GUILBARD
2, rue du Moulin Neuf
Tél. 05 49 51 82 76

HUISSIER DE JUSTICE

Maître Catherine LAPEYRE
1, Rue du Puits Chiez
Tél. 05 49 51 81 05

LA POSTE

Receveur : Claude BRUNET
11, Rue Gambetta
Tél. 05 49 54 20 92

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

Directrice : Juliette NONY
3, Rue du Moulin Neuf
Tél. 05 49 51 05 51

MÉDIATHEQUE

Responsable : Raphaëlle DELMAS
2, Ter Basses Rues
Tél. 05 49 54 43 86

MISSION LOCALE

Directrice : Dominique PETIT
2 bis Basses Rues
Tél. 05 49 51 82 75

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

10, Rue de Jérusalem
Permanence le 3^{ème} vendredi du mois, de 10h à 12h

OFFICE DE TOURISME DU VOUGLAISIEN

Président : Christophe MERIEL-BUSSY
Place de l'Église
Tél. 05 49 51 06 69

OFFICE NOTARIAL

Maîtres Valérie CHANTOURY, Philippe CHENAGON, Samuel CHAUVIN
1, Rue des Entrepreneurs
Tél. 05 49 51 93 48

PRETRE

Père Bernard CHATAIGNER
Tél. 05 49 51 81 73

SIVEER

Allée de Saumur - Neuville
Tél. 05 49 51 09 00

SOREGIES

42, Route de la Torchaise - Vouneuil S/ Biard
Tél. 08 10 50 50 50

Services médicaux

AMBULANCE LATILLÉ-VOUILLÉ

Zone d'Activités de Beausoleil
Tél. 05 49 60 11 33

CHIROPATRIQUE

Francine GRUNY
5 bis, Rue Gambetta
Tél. 05 49 41 58 38

DENTISTES

Pascal AUGER et Isabelle AUGER-SEVRES
1, Impasse du Tram
Tél. 05 49 51 81 97

DIÉTÉTICIENNE

Véronique MORIN
4, rue du Grand Champ
Tél. 05 49 42 82 63

ENERGIOLOGUE

Pascale WITTERSHEIM
2, Rue du Puits Chiez
Tél. 05 49 55 42 34

INFIRMIERES

Virginie CARRETIER-DROUINAUD et son collaborateur Vincent GALIOTO
Permanences les mercredis et samedis matin de 7h30 à 9h30 sans rendez-vous :
1 bis, Boulevard Victo Hugo
Tél. 05 49 51 62 85
Marylène RIVAULT
13, Rue du Tram
Tél. 05 49 51 84 48

KINÉSITHÉRAPEUTES

Céline DROMBY
4, Rue de la Galmandrie
Tél. 05 49 51 48 77
Karine VRIGNAUD
4, Rue de la Tour du Poêle
Tél. 05 49 51 44 78

MÉDECINS

Marie-Noëlle ANDRÉ
4, rue Grand Champ
Tél. 05 49 51 80 15
Stéphanie BACAR
4, Rue du Grand Champ
Tél. 05 49 51 80 15
Frédéric GROSEIL
5, rue de Braunsbach
Tél. 05 49 51 90 94
Didier SERGUEENKOFF
5, Rue des Entrepreneurs
Tél. 05 49 51 81 13

OPTICIEN

Guillaume DEPÉE
2 ter, Rue des Entrepreneurs
Tél. 05 49 50 11 58

ORTHOPHONISTES

Catherine LEMAY
13, Rue du Chêne Vert
Tél. 05 49 01 46 97
Sophie PESTOURIE et Blandine FALLOURD
4, Rue du Grand Champ
Tél. 05 49 51 16 96

PÉDICURE PODOLOGUE

Charles DESWARTE
5, Boulevard Victor Hugo
Tél. 05 49 51 91 36

PHARMACIES

Marie-Odile MATHIEU-MATHE
2, Rue des Entrepreneurs
Tél. 05 49 51 48 34
Arnaud SABOURIN
9, Rue Gambetta
Tél. 05 49 51 81 18

PSYCHOLOGUE

Sandrine FUSEAU
7, Rue des Cités
Tél. 05 49 51 40 04

SAGE-FEMME

Laurence LEGAY
1, Rue du Stade
Tél. 06 60 14 90 37

VÉTÉRINAIRES

Docteurs Nicolas TOUZEAU et Julie ELIAS
10, Rue des Entrepreneurs
Tél. 05 49 51 81 66

Numéros d'urgence

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE : 17

GENDARMERIE

Adjudant-Chef : Valérie BLANC
Route Nationale - Beauregard - Tél. 05 49 51 83 23 ou le 17

PERMANENCE DES SOINS :

05 49 38 50 50
Le soir après 20h
Du Samedi 13h au Lundi 8h, ou jours fériés
(N° régulateur du service de garde)